

# Rapport d'activités 2017

## Sommaire

Préambule – p. 2

1. Inclure par l'action (un maximum de personnes dans la transition) – p. 2

2. S'impliquer – p. 5

3. Informer – p. 6

4. Outils de communication – p. 6

5. Finances – p. 8

6. Organes de l'association – p. 14

Annexe : Rapport des vérificateurs des comptes – p. 16

## Préambule

---

Gratitude. Le mot vient à l'esprit au moment de faire le bilan de l'année 2017. Gratitude pour le soutien reçu de tous les membres et sympathisants qui ont aidé à mettre l'association sur les rails, envers les 32 personnes qui ont participé à l'une des quatre Conversations carbone, puis suivi une formation de deux jours pour devenir facilitatrice ou facilitateur, et envers les fondations et financeurs qui nous permettent d'envisager sereinement l'avenir des Artisans de la transition.

Que tous les membres, tous les donateurs et toutes les institutions qui ont soutenu l'association en 2017 soient ici vivement remerciés.

Pietro Majno

Président de l'association des Artisans de la transition

*L'association des Artisans de la transition se donne pour but de multiplier les opportunités et les lieux où tout le monde peut devenir acteur de la transition énergétique et écologique, et d'une sortie rapide des énergies fossiles. A cette fin, l'association structure son action en trois axes : Inclure par l'action, Informer et s' Impliquer.*

### 1. Inclure par l'action (un maximum de personnes dans la transition)

---

Cet axe inclut la campagne de désinvestissement de l'industrie des énergies fossiles et la promotion de l'énergie citoyenne.

#### **Désinvestissement**

Le premier rapport des Artisans de la transition sur les investissements de la Banque nationale suisse (BNS) dans l'industrie des énergies fossiles, publié fin 2016, a donné lieu à quantité d'interventions politiques et publiques durant le premier semestre 2017.

Le 27 février, la conseillère nationale verte Adèle Thorens a interpellé le Conseil fédéral sur la compatibilité entre la politique de placement de la BNS et l'accord de Paris ainsi que, comme l'exige la loi sur la BNS, l'intérêt général du pays. Le 17 mai, le Conseil fédéral a répondu en rappelant la totale indépendance de la BNS, mais il a annoncé qu'il aborderait tout de même ces questions lors de ses échanges trimestriels avec cette institution. Arriver sur la table du Conseil fédéral via l'interpellation d'une députée qui s'appuie directement sur ses résultats et son argumentaire, voilà un destin peu banal pour le premier rapport des Artisans !

Un mois plus tôt, le 3 avril, Boris Calame, député Vert au Grand Conseil genevois, posait une question écrite urgente à son Conseil d'Etat pour qu'il intervienne, en tant qu'actionnaire de la BNS, en faveur du désinvestissement de l'industrie des énergies fossiles. Le 3 mai, l'exécutif cantonal lui a répondu que la politique de placement ne fait pas partie des sujets sur lesquels les actionnaires de la BNS sont amenés à voter lors de leur assemblée générale. Tout en prenant fermement position pour le désinvestissement : « Le Conseil d'Etat est d'avis que, dans le domaine des investissements, non traité dans la révision de la loi sur le CO2, la Confédération devrait fixer le cadre d'une politique de désinvestissement des énergies fossiles, au vu des risques liés à ce type de financement pour la place financière suisse. »

Toujours sur la base du rapport des Artisans, l'Alliance climatique a remis le 20 avril une lettre ouverte à la BNS et recueilli – avec la participation active des Artisans en Suisse romande – la signature de 130 personnalités morales, académiques et politiques pour lui demander de désinvestir de l'industrie fossile. Cette fois avec un écho en Suisse alémanique (*Tages Anzeiger*) et international : le *Financial Times* et l'Agence Bloomberg relaient cette initiative.

Fort de cette pression générale, le 15 juin, Adèle Thorens et quinze autres conseillers nationaux, dont neuf Verts, deux Verts'libéraux, deux socialistes, un membre du Parti suisse du travail et un membre du Parti évangélique suisse ont déposé une initiative parlementaire, à Berne, pour modifier la loi sur la BNS afin de préciser la notion d'intérêt général qui y figure et y inclure la lutte contre le changement climatique.

En prenant comme exemple, avec la BNS, un acteur financier peu clairvoyant, les Artisans de la transition cherchent à éveiller l'attention, à alerter : il est possible d'intervenir en tant qu'affilié d'une caisse de pension, qu'acteur associatif et/ou politique pour convaincre le monde de la finance de cesser au plus vite de gonfler la bulle carbone en vendant leurs actifs dans ce secteur et de participer ainsi à un grand élan de lutte contre le changement climatique.

Pour nourrir cet élan, l'association a organisé une formation sur le désinvestissement ouverte à tous à la maison de quartier Pôle Sud, à Lausanne, le samedi 6 mai, en présence de plus de cinquante personnes. Et a animé deux tables rondes avec des acteurs impliqués dans un groupe local de désinvestissement ou d'une autre manière. L'une, le 9 septembre, lors des Journées des Alternatives urbaines, à Malley, près de Lausanne. L'autre, le 16 septembre, lors du festival Alternatiba-Léman, à Genève.

## Énergie citoyenne



Le 21 mai 2017, les Suisses ont accepté à 58 % la nouvelle loi sur l'énergie qui fixe le cadre pour le déploiement des énergies renouvelables en Suisse à l'horizon 2050. C'est une évolution très positive. Mais l'idée que les citoyens ont une place importante à prendre dans ce déploiement est encore largement en friche. Une friche que les Artisans de la transition préparent dans l'espoir d'y planter bientôt quelques graines. Car les effets bénéfiques de l'implication des citoyens dans l'installation d'équipements solaires dépassent de très loin la simple injection de kilowattheures d'origine renouvelable dans le réseau.

Le 10 septembre 2017, les Artisans de la transition ont organisé avec la coopérative Optima-Solar Fribourg-Freiburg (OSFF) un forum ouvert, à Givisiez, à côté de Fribourg, destiné à des personnes engagées dans l'énergie citoyenne ou attirées par cette possibilité. Une trentaine ont participé à cette journée et répondu à cette question : que peut-on et que veut-on faire de

plus pour la transition énergétique ? Une dizaine d'ateliers ont débouché sur une trentaine de propositions d'actions. L'année 2018 devrait permettre de structurer ce chantier si nous trouvons un financement ad hoc.

Pour les coopératives d'énergies renouvelables qui fonctionnent sans subventions, le plus difficile est de réussir à vendre le courant produit qui n'est pas autoconsommé. En décembre 2017, les Artisans de la transition ont lancé trois vignettes solaires. Toute personne qui achète ou reçoit en cadeau l'une de ces vignettes couvre pendant un an sa consommation d'électricité soit pour la mobilité, soit pour la cuisine, soit pour 10 % des besoins de son ménage avec du courant solaire produit par OSFF, et soutient en prime le travail des Artisans de la transition.

Le but est d'aider OSFF à écouler une partie du courant que produit sa première installation. Et de relier cette coopérative aux autres dimensions de la transition que les Artisans portent. Si ce moyen d'écouler les kilowattheures solaires et citoyens se révèle concluante, elle sera mise au service d'autres coopératives. Mais pour l'instant, l'écho est plutôt faible.

En outre, un premier repérage des acteurs de la transition en Suisse romande a été effectué en vue d'établir une stratégie pour les relier afin de leur donner plus de leviers d'action, de poids normatif et de force politique.

## 2. S'Impliquer

---

Cet axe regroupe deux actions liées : Le climat entre nos mains, qui permet de calculer son empreinte carbone personnelle, et les Conversations carbone.



Pour les Artisans de la transition, l'année 2017 a été marquée par l'amorçage de la diffusion des Conversations carbone. Tous les membres de l'équipe permanente sauf notre responsable administrative en ont suivi ou animé une. Quatre groupes de huit personnes ont ainsi pu suivre une Conversation carbone, deux à Lausanne, une à Genève et

une à Fribourg.

Ces trente-deux personnes ont ensuite suivi une formation de deux jours à Lausanne, en novembre 2017, pour acquérir les compétences afin de devenir elles-mêmes facilitatrice ou facilitateur de cette méthode. En 2018, dix-huit d'entre elles facilitent par pairs neuf sessions. Ce programme est financé sur trois ans grâce à deux bailleurs principaux : Fondation 3FO à Olten et l'Office fédéral de l'environnement à Berne.

### 3. Informer

---



L'année 2017 a vu plusieurs changements dans la réalisation de LaRevueDurable. Le n°59, sur l'agroécologie, paru au printemps 2017, a été imprimé sur un papier qui donne une meilleure tenue à la revue. Et le n°60, sur la création monétaire et les monnaies locales complémentaires, paru fin 2017, a intégré des infographies d'Emilie Seto, jeune illustratrice lyonnaise.

Nous avons aussi envoyé quatre lettres d'information à nos 8000 inscrits et participé à huit chroniques sur la Radio suisse romande, lors de l'émission Allô la Terre.

### 4. Outils de communication

---

L'association utilise différents canaux de communication : la publication papier et numérique de LaRevueDurable, le courriel collectif, trois sites internet, les réseaux sociaux, des flyers et des interventions publiques de différentes natures.

#### **Les courriels collectifs**

En 2017, près de 20 courriels collectifs ont été envoyés :

- Trois lettres d'information des Artisans.
- Deux communiqués de presse : sur l'inauguration d'Optima Solar Fribourg-Freiburg et sur le n°60 de LaRevueDurable Des monnaies pour une prospérité sans croissance.
- Six lettres d'informations concernant LaRevueDurable.
- Neuf annonces d'événements et projets en lien avec les trois axes d'action des Artisans.

Le taux d'ouverture de ces courriels oscille entre 30 % et 60 % pour des listes d'envoi allant de 300 à 8300 destinataires.

### Les sites internet

- [www.artisansdelatransition.org](http://www.artisansdelatransition.org)
- [www.larevuedurable.com](http://www.larevuedurable.com)
- [www.leclimatentrenosmains.org](http://www.leclimatentrenosmains.org)

### Les réseaux sociaux

- Nombre de fans sur la page Facebook LaRevueDurable

Janvier 2017	906
Décembre 2017	1159

- Nombre de suiveurs sur la compte Twiter LaRevueDurable

Janvier 2017	1530
Décembre 2017	1660

- Nombre de fans sur la page Facebook Artisans de la transition

Mars 2017	création
Décembre 2017	228

### Conférences, interviews et autres interventions

En 2017, les membres de l'équipe de l'association ont participé à une vingtaine de manifestations publiques sur les différents sujets portés par l'association. Ils ont aussi présenté l'action générale de l'association dans les événements suivants :

- Ateliers participatifs sur la transition, le 22 avril, à Tramelan, dans le Jura bernois.
- Intervention dans un cours à la HEP Fribourg, le 27 avril.
- Atelier participatif sur la transition, le 16 septembre, à Altenatyv à Yverdon.

- Présence avec un stand à la foire Bio de Fribourg, le 23 septembre.
- Intervention à l'Université de Lausanne, le 7 novembre.

### **Soutien à d'autres initiatives**

Les Artisans de la transition ont apporté leur soutien au supermarché paysan participatif La Fève, à Meyrin, en documentant ce projet avec un gros article dans le n°59 de LaRevueDurable et en animant une soirée publique, le 21 septembre, en présence de Tom Booth, cofondateur du supermarché La Louve, à Paris.

Ils ont aussi soutenu l'initiative Pour une Suisse sans pesticides en publiant une interview d'Edward Mitchell dans le n°60 de LaRevueDurable, en incluant dans ce numéro des feuilles de signatures de cette initiative à tous les abonnés résidant en Suisse, et en animant une table ronde sur le sujet à l'occasion des dix ans du Marché bio, à Fribourg, le 23 septembre.

## 5. Finances

---

L'exercice comptable 2017 couvre douze mois, de janvier à décembre. Par comparaison, les comptes 2016 portaient sur six mois. Cette différence explique à elle seule en grande partie l'écart entre les deux exercices. De plus, entre mars et mai 2017, l'association compte deux nouveaux employés à 60 %. Leur arrivée se traduit aussi par davantage de travail accompli et donc des frais généraux et des frais de projets.



	Réalisé 2016	Réalisé 2017	Budget 2018
Charges	6 mois	12 mois	
Salaires et charges sociales	63 811	166 372	200 000
Impression et distribution	6 024	31 039	26 000
Graphisme	12 250	23 861	25 000
Lancement et promotion Artisans	6 883	2 353	2 500
Mandats tiers			
Sites web (LRD, Artisans, LCENM)	2 767	8 211	8 500
Conversations carbone	11 919	22 670	18 000
Energie citoyenne		4 125	
Desinvestissement	5 000	729	15 000
Autres		7 070	2 500
Loyer	4 000	9 000	9 000
Frais juridiques		6 391	
Frais généraux	2 048	14 089	15 000
<b>Total des charges</b>	<b>114 702</b>	<b>295 909</b>	<b>321 500</b>
<b>Produits</b>			
Abonnements LaRevueDurable	25 574	57 799	64 000
Cotisations	9 080	10 268	12 000
Dons individus		139 690	80 000
Dons fondations et institutions	57 145	52 585	152 000
Subventions	2 000		
Mandats et prestations	20 345	31 813	10 000
Divers (publicité, interventions, produits extraordinaires, etc.)		5 522	3 000
<b>Total des produits</b>	<b>114 145</b>	<b>297 676</b>	<b>321 000</b>
<b>Résultat</b>	<b>-557</b>	<b>1 767</b>	<b>-500</b>

## Détail des charges d'exploitation

### Salaires et charges sociales :

Ce poste évolue en cohérence avec l'agrandissement de l'équipe avec Cynthia Magnin, à 60 %, à partir du 1<sup>er</sup> mars 2017, et Philippe Solms, à 60 % à partir du 1<sup>er</sup> mai. En 2018, l'augmentation prévue par rapport à 2017 est due au calcul de l'année pleine pour ces nouveaux employés.

**Impression et distribution**

La hausse importante de ce poste est due aux frais de distribution. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, LaRevueDurable n'a plus droit au tarif préférentiel de la Poste. Une publication qui paraît moins de quatre fois par an n'a plus droit à ce tarif. Du coup, les frais de distribution de la revue en Suisse ont été multipliés par trois. Autre facteur : la comptabilisation en 2017 d'une facture relative à l'année 2016. En 2018, il est prévu que les charges baissent légèrement pour s'établir au niveau qui aurait été celui de 2017 sans cette facture de 2016.

**Graphisme**

Les frais de graphisme en 2017 doublent par rapport à 2016, ce qui est logique puisqu'ils concernent la réalisation de deux éditions de LaRevueDurable, contre une seule édition en 2016. En 2018, une petite augmentation est prévue pour dégager davantage de budget pour poursuivre l'amélioration graphique de la revue.

**Frais de promotion**

En 2017, les frais de promotion concernent surtout l'impression d'une brochure. En 2018, il est prévu de réimprimer cette brochure. Le montant en plus est destiné à financer la réalisation de la « Caisse qui parle », opération de promotion originale qui devrait se déployer l'été dans une vingtaine de cafés à Fribourg, Lausanne et Vevey. Il s'agit d'une caisse en bois, décorée à la main, remplie d'une dizaine de numéros de la revue, de flyers des Artisans de la transition et de flyers sur les Conversations carbone.

**Mandats tiers**

Les frais de maintenance et de mise à jour triplent entre 2016 et 2017. Cela résulte notamment de la mise à jour du site Artisans de la transition qui a évolué pour mettre en avant les différentes activités de l'association et des travaux de mise à niveau sur le site de LaRevueDurable. En 2018, il est prévu d'initier un projet de convergence entre les trois sites internet de l'association et la comptabilité afin d'avoir une base de données unique. Les frais de ce projet, qui ne sont pas encore connus, s'étaleront jusqu'en 2019.

Les dépenses consacrées à la diffusion des Conversations carbone concernent, en 2017, l'animation de trois groupes de futurs facilitateurs et leur formation. En novembre 2017, trois formateurs venus d'Ecosse ou du nord de l'Angleterre ont passé environ quinze jours à tour de rôle pour mener quatre séances de formation. En 2018, les frais au budget concernent trois postes :

- La réalisation de douze groupes de Conversations carbone dont les frais – documentation, location de salles, snacks – moins la participation aux frais versée par chaque participant s'élèvent à 500 chf par groupe, soit 6000 chf pour l'année.
- La relecture et l'édition finale du matériel à hauteur de 6000 chf.
- La réalisation graphique finale à hauteur de 6000 chf.

En 2017, les dépenses consenties pour le programme Energie citoyenne couvrent l'organisation d'une journée d'échange le 10 septembre et la réalisation des vignettes solaires. En 2018, aucune charge n'est prévue pour cette rubrique, en attendant de formuler un programme sur plusieurs années et de chercher un financement ad hoc.

En 2017, l'organisation de la journée de formation sur le désinvestissement le 6 mai a donné lieu à quelques frais pour ce programme. En 2018, les 15 000 chf au budget concernent la réalisation du deuxième rapport sur l'impact climatique des placements de la BNS. Ce montant se décompose en 7000 chf de frais d'analyses par le cabinet spécialisé ISS-Ethix, 1000 chf de frais de données par le cabinet Profundo, 2000 chf de frais d'images de d'infographie, 1000 chf de frais de traduction et le reste de frais de graphisme et de mise en page. Ce rapport est paru en trois langues.

Les autres mandats concernent, en 2017, la réalisation d'un concept graphique pour le site internet du Plan climat du Canton de Genève et les frais de traduction et de relecture de LaRevueDurable.

### **Frais juridiques**

Après neuf mois d'attentes et de relances, l'administration fribourgeoise a refusé d'accorder la déduction fiscale pour les dons reçus. Les Artisans de la transition ont demandé à un avocat de contester cette décision. Un recours auprès du Tribunal cantonal a été déposé en septembre 2017. Les frais juridiques en 2017 sont liés à la procédure en cours contre le refus du Service cantonal des contributions d'accorder à l'association l'exonération fiscale. Les versements réalisés en 2017 doivent couvrir la totalité des frais de la procédure en cours et, compte tenu de l'incertitude sur son issue, il n'est pas prévu au budget d'initier de nouvelles démarches.

### **Frais généraux**

La faiblesse des frais de gestion en 2016 par rapport à 2017 s'explique par le fait qu'un certain nombre d'assurances et d'abonnements – téléphone, internet, etc. – n'avaient pas été transférés sur l'association. En 2017, tous les contrats ont été transférés et facturés à l'association.

## Détail des revenus

### Abonnements

En 2017, les abonnements ont mieux évolué que prévu. Ils profitent du surcroît d'activité de l'association – présence à des conférences, marchés, dans les médias, etc. En 2018, le budget table sur une évolution en ligne plutôt conservative alors qu'une importante action de promotion, la « Caisse qui parle », est en préparation. Mais les retombées de cette opération sont très difficiles à estimer.

### Cotisations

L'objectif de l'association en 2018 est de recruter 35 nouveaux membres, d'où l'augmentation en conséquence des cotisations par rapport à 2017. Fin 2017, l'association comptait 240 membres.

### Dons individus

En 2017, l'association a reçu 139 690 francs de 170 donateurs. Le montant moyen des dons s'élève à 821 chf. En réalité, le niveau très élevé et inattendu des dons est dû à plusieurs situations exceptionnelles qui ont amené plusieurs dons supérieurs à 5000 chf : un don spécialement dédié au rapport sur la BNS, un don réalisé par un médecin qui a dû opérer notre président et qui ne souhaitait pas facturer ses prestations à un confrère, un don réalisé suite à un décès.

En faisant abstraction de tous ces dons exceptionnels qui, par définition, ne devraient pas se reproduire, le budget table sur un niveau nettement en dessous en 2018.

### Dons fondations et institutions

En 2017, l'association a reçu les financements suivants :

- 30 000 chf de la fondation Charles Leopold Mayer (FPH) pour identifier, cartographier et relier les acteurs de la transition en Suisse romande
- 7 431 chf de l'Université de Coventry, au Royaume-Uni, qui a soutenu la publication du dossier de LaRevueDurable sur l'agroécologie et
- 15 153 chf, solde de la liquidation de la société Cerin sàrl qui a édité LaRevueDurable pendant quatorze ans.

En 2018, les dons suivants sont acquis à l'association

- 50 000 chf de la fondation Charles Leopold Mayer (FPH) pour identifier, cartographier et relier les acteurs de la transition en Suisse romande
- 40 000 chf de la fondation 3FO à Olten pour la poursuite des Conversations carbone

- 23 500 chf du canton de Vaud pour finaliser la production des documents pour les Conversations carbone
- 16 500 chf des Services industriels de Genève pour finaliser la production des documents pour les Conversations carbone
- 10 000 chf du Canton de Genève pour la formation des facilitateurs des Conversations carbone à Genève
- 12 000 chf de la Fondation Horizons, Fondation de France pour l'activité générale de l'association.

### Mandats et prestations

En 2017, l'association a réalisé les mandats suivants :

- Canton de Fribourg : animation de la page [www.fribourg-climat.ch](http://www.fribourg-climat.ch) bilingue : 12 000 chf
- Canton de Genève : réalisation d'une proposition graphique et de la structure du site internet du Plan climat : 9 720 chf
- Canton de Genève : préparation et animation d'une table ronde pour les dix ans de la Direction générale de l'environnement : 6 593 chf.

En 2018, seule la poursuite du mandat du canton de Fribourg est au budget.

### Bilan

ACTIFS			PASSIFS		
	2017	2016		2017	2 016
Liquidités	36 073	7 524	Dettes	27 927	2 901
Créances	7 775	9 530	Capital et réserves	14 154	14 710
Découvert		556	Bénéfice	1 767	
<b>Total</b>	<b>43 848</b>	<b>17 611</b>	<b>Total</b>	<b>43 848</b>	<b>17 611</b>

Les dettes au bilan se composent de :

- 5790 chf de frais liés à la réalisation du n°60 (graphisme, relecture)
- 6571 chf de frais d'impression du n°60
- 3086 chf de frais de distribution du n°60
- 8965 chf de décomptes finaux des assurances sociales
- 3515 chf d'autres factures transitoires.

## 6. Organes de l'association

---

### **Le comité**

Elu lors de l'Assemblée générale constitutive du 3 mars 2016, le comité de l'association des Artisans de la transition se compose de :

- Pietro Majno, président  
Yvan Maillard Ardeni, vice-président  
Jacques Eschmann, secrétaire  
Anne DuPasquier  
Daniel Chambaz  
Patrick Gigon  
Stéphane Cuennet  
Julien Woessner

En 2017, Julien Woessner a rejoint le comité.

Les tâches du comité sont de superviser la gestion de l'association, d'en nommer la direction et de prendre toutes les mesures pouvant l'aider à réaliser la mission des Artisans.

### **L'équipe opérationnelle**

Début 2017, l'équipe opérationnelle assurant les activités et affaires courantes de l'association était composée de :

- Susana Jourdan et Jacques Mirenowicz, codirectrice et codirecteur,  
Fabienne Mazenauer, responsable administrative,  
Jean-Christophe Froidevaux, fidèle mandataire chargé du graphisme de LaRevueDurable et de ses émanations.

Cynthia Magnin a rejoint les Artisans le 1<sup>er</sup> mars 2017. Diplômée en géosciences de l'environnement de l'Université de Lausanne, Cynthia a travaillé quelques années dans des agences de communication en lien avec l'écologie. Elle amène sa créativité, sa maîtrise des réseaux sociaux et sa fraîcheur. Le 1<sup>er</sup> mai 2017, Philippe Solms est venu compléter l'équipe. Après un parcours dans les arts plastiques et une reconversion dans la durabilité, Philippe apporte son expérience et sa connaissance du terrain.

En décembre 2017, les salariés des Artisans de la transition – Susana, Jacques, Fabienne, Cynthia et Philippe – représentent 3,3 postes en équivalent plein temps.

### **Le comité scientifique**

Le comité scientifique des Artisans se compose de personnalités dont les travaux sont une source d'inspiration pour l'association et qui peuvent être sollicitées pour des coopérations. Ses membres sont :

- Christian Arnsperger, professeur en durabilité et anthropologie économique à l'Université de Lausanne.  
Amy Dahan, historienne des mathématiques, directrice de recherche émérite en histoire des sciences au CNRS, et au Centre Alexandre Koyré, à Paris, en France.  
Vincent Kaufmann, professeur de sociologie urbaine et d'analyse de la mobilité à l'EPFL, directeur du Laboratoire de sociologie urbaine LASUR.  
Michel Pimbert, professeur à l'Université de Coventry, directeur du Centre pour l'agroécologie, l'eau et la résilience, au Royaume-Uni.  
Sophie Swaton, philosophe, spécialiste de l'économie sociale et solidaire et de la transition écologique à l'Université de Lausanne.

### **Les membres**

Fin 2017, l'association comptait 240 membres. Les Artisans de la transition espèrent prendre beaucoup plus d'ampleur afin de pouvoir participer plus fortement à la construction concrète de la transition.

**RAPPORT DE RÉVISION****à l'assemblée générale sur la vérification des comptes de l'exercice 2017**

.....

**Artisans de la transition**

Les soussignés ont procédé à la vérification des comptes ouverts le 01 janvier 2017 et arrêtés au 31 décembre 2017

Nos contrôles nous ont permis de constater ce qui suit :

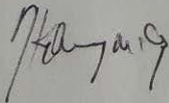
- Le bilan et le compte de pertes et profits concordent avec la comptabilité
- La comptabilité est tenue avec exactitude
- L'existant des actifs nous a été justifié
- Dans la mesure de nos contrôles, nous avons pu nous assurer de l'intégralité de l'enregistrement des recettes et des dépenses et de leur justification.
- Le bénéfice de l'exercice annuel 2017 de CHF 1'767 porte la fortune au 31.12.2017 à CHF 1'210.50.-

Le résultat correspond à l'extrait des comptes de la Banque cantonale de Fribourg, de Postfinance et de BNP Paribas (compte en euro) qui nous a été présenté.

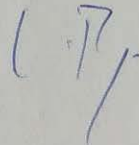
Sur la base du résultat de nos examens, nous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis et de donner décharge au comité pour la gestion financière 2017.

LES RÉVISEURS :

Michel Kammermann



Laurent Thévoz



Lieu et date : Fribourg, le 29.05.2018